**Compte rendu de l’Assemblée Générale du FSE**

**jeudi 19 octobre 2017**

Membres présents :

Mme BENOIT, Mme BOUCHE, Mme BRUNEL, Mme GUILHEM, Mme LACHENAL, Camille BIAIS 4e D, Lukas CLAINCHARD 4e B, Geyffrey COCAT 3e A, Lucie DELEAGE 3e C, Farès DRABLI 3e A, Angèle FOURNIER 3e C, Yann JULLIAND 3e C et Morgane KRYNICKI 4e D.

Sont excusés Mme DELEAGE et M. MANGIN.

Mme Guilhem ouvre la séance, présente le FSE, son but, le site du collège, évoque le compte Facebook et annonce l'ordre du jour de l'Assemblée :

* Election du nouveau bureau
* Point sur les actions en cours
* Présentation des comptes
* Présentation des projets 2017-2018 et proposition de financement de la part du FSE

Le nouveau bureau est élu :

Mme GUILHEM, présidente Yann JULLIAND, président-adjoint

Mme LACHENAL, trésorière Camille BIAIS et Zoé CUNY, trésorières adjointes

M. MANGIN, secrétaire Lucie DELEAGE, Farès DRABLI, secrétaires adjoints

Nous comptons sur M. MANGIN pour faire la déclaration auprès de la Préfecture.

Vente des petits pains : Mme GUILHEM remercie les élèves présents pour leur investissement l'an passé qui a permis de redémarrer cette action suite à des incidents. Ce début d’année est prometteur car la vente fonctionne très bien, les élèves se montrent autonomes et sérieux. Les filles récupèrent la panière au self à tour de rôle, en cas de retard de livraison, c’est M. HARANT ou les Assedus qui apportent cette panière à la vie scolaire. Les garçons gèrent la vente. Pour pérenniser ce bon fonctionnement, Geyffrey propose d’établir une liste officielle des « vendeurs » qui sera validée par le FSE et transmise aux Assedus. Une vente de 96 petits pains par jour a tenu quelques semaines. Elle diminue progressivement. Yann intervient pour dire que le mercredi il faudrait baisser le nombre de petits pains d’une vingtaine. L’information sera transmise au boulanger par M. HARANT. Les élèves indiquent qu’il y a toujours un souci pour gérer la file d’attente entre sixièmes et autres niveaux. Le constat est fait qu'il faudrait un adulte avec les vendeurs pour réguler la cohue. Une idée émerge : vendre les petits pains depuis le préfa 1. Ce peut être chose faite à compter du 6 novembre, après accord de la direction, grâce à la bienveillance de Mme BRUNEL qui se rendrait disponible à ce moment-là.

Les enseignants vont solliciter leurs collègues pour obtenir de l’aide sur ce temps très particulier.

Vente de photos de classe : Mme LACHENAL évoque le problème repéré sur les bons de commande lié à un changement entre l'année dernière et cette année (la photo « déjantée » n’est plus offerte). Le tirage devrait avoir lieu pendant les vacances. Mme GUILHEM propose aux élèves membres du FSE de distribuer les photos par classe sous la houlette de M. MANGIN comme précédemment, les élèves sont enthousiastes. Une modification éventuelle des tarifs sera étudiée lors d’une prochaine réunion. Un doute se porte sur la nécessité de la photo « fun » mais les élèves souhaitent qu’elle soit maintenue, ils l’apprécient ! Par contre, ils souhaiteraient que la photographe les laisse s’installer comme ils le veulent au moment de ce cliché. Ce sera étudié avec elle.

Présentation des comptes : Mme LACHENAL présente le bilan financier 2016-2017. Elle donne également le nombre de cotisations pour 2017 : 217 cotisations et 45 € de dons soit 1 130 € à ce jour de recettes. Mme GUILHEM présente un comparatif sur les gains et dépenses du FSE depuis 8 ans.

Présentation des projets 2017-2018 et évaluation de la participation financière du FSE : dans la mesure où le FSE dispose de 12 281.24 €, il est décidé de maintenir un fonds de roulement de 3 000 € et de considérer une dépense maximale de 9 000 €.La liste desactions, projets et sorties 2017/2018 est détaillée et étudiée pour déterminer les montants alloués comme suit. Mme GUILHEM s’appuie sur le RECAPITULATIF BUDGET distribué le 5 octobre 2017 lors du Conseil pédagogique ainsi que sur les demandes émanant des enseignants, reçues à ce jour.

Il est rappelé que ces financements sont possibles grâce à l’épargne générée. C’est la première fois que le FSE est autant sollicité, Mme BOUCHE confirme de son côté que l’APE a noté le nombre croissant de sorties proposées aux élèves. Des actions doivent donc être entreprises par les enseignants pour assurer le remplissage des caisses.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom du projet | Apport suite à une action | Subvention FSE, votée |
| FRAC |  | 399 € |
| PESSAC, Bordeaux |  | 1 646 € |
| ROCHECHOUART |  | 591 € |
| Séjour Allemagne | Vente de chocolats à venir | 529.90 € |
| Château de la Rochefoucauld |  | 275 € |
| Collège au cinéma |  | 545 € |
| Séjour Angleterre |  | 1 470 € dont 1 119 € -> 351 €  |
| MATHS.en.JEANs Poitiers | *Reliquat vente de calendriers 500 €* | 1 320 € dont 500 € donc 820 € |
| Atelier Arc-en-Ciel (français : Mmes FOURTHIES, PAILLOUX) |  | 100 € |
| UNSS, maillots rugby + bidons |  | 450 € |
| Projet écriture (français : Mme DELAGE) |  | 200 € |
| TOTAL |  | 5 906.90 € |

Le projet de Mme LAGORE à la Cité de l'Espace de Toulouse avec tous les 6e représente une dépense de 4 260 €. Mme BRUNEL indique, qu’à ce jour, l’organisatrice attend les résultats d’un sondage auprès des élèves et parents pour connaître l’intérêt recueilli. Les élèves et parents présents considèrent ce déplacement trop fatigant sur une seule journée. A suivre. Le FSE aidera ce projet à se concrétiser en 2018 ou 2019.

Le FSE a également vocation à aider la mise en place de projets qui pourraient être décidés plus tard dans l'année. Il se doit donc de garder en réserve des fonds pour subvenir à des dépenses inopinées et en permettre la réalisation.

Il est clairement souligné que le financement de certaines demandes ne devraient pas être du ressort du FSE mais du collège (Arc-en-ciel, fonds documentaire du CDI par exemple). Le FSE intervient par conséquent sur les Ateliers Arc-en-Ciel de façon exceptionnelle pour aider les collègues et dans la mesure où un loto avait été organisé en 2016, ce qui a financé la sortie à Paris de juillet 2017.

Suggestions : les élèves souhaiteraient voir organiser des olympiades du sport et un voyage pour les latinistes uniquement (Italie, Paris…). Nous leur conseillons de voir si cela est envisageable auprès de nos collègues avant d’envisager une quelconque aide financière.

Les membres sont chaleureusement remerciés, la présence de Mme BOUCHE a été fort appréciée. Les échanges et le partage de tâches entre enseignants, élèves et tous les membres de la communauté éducative sont l’essence même de ce foyer et nous sont chers.

La séance est levée à 19h20.

Le secrétariat de séance, Mmes BRUNEL, BENOIT et GUILHEM